Administration communale de Schieren
90, rte de Luxembourg
L–9125 Schieren

81 26 68 - 54
contact@schieren.lu

gemengschieren
gemengschieren
schieren.lu

Feux d'artifice

Avis au public - Fête de St Sylvestre 2023/2024

À l'approche des fêtes de fin d'année, il est porté à la connaissance des habitants, qu'en vertu du règlement communal de police, le collège échevinal a limité l'autorisation pour tirer des feux d'artifice, de faire usage de pétards et d'autres objets détonants similaires, **à la période entre 23h30 et 00h30 lors de la Fête de St Sylvestre 2023/2024.**

Dans ce contexte, les habitants sont invités à respecter les dispositions précitées, non seulement par respect pour le repos nocturne des habitants, **mais également par respect pour les animaux et pour l'environnement.**

De plus, nous en appelons à chaque citoyen pour une élimination adéquate des déchets issus des feux d'artifice afin de maintenir notre village propre et agir avec respect envers tous les résidents.

Pour des raisons de sécurité, il est impératif de maintenir une distance adéquate par rapport aux quartiers densément peuplés et de privilégier les zones en dehors de celles-ci pour pour tirer des feux d'artifice.

Nous tenons à remercier les habitants pour leur compréhension et le respect de ces consignes.

Nous vous souhaitons d'ores et déjà un joyeux Noël et une bonne et heureuse année 2024.

Schieren, le 15 décembre 2023
Le collège échevinal